

Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage* (1962)

« Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les "moyens du bord", c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. L'ensemble des moyens du bricoleur n'est donc pas définissable par un projet (ce qui supposerait d'ailleurs, comme chez l'ingénieur, l'existence d'autant d'ensembles instrumentaux que de genres de projets, au moins en théorie) ; il se définit seulement par son instrumentalité, autrement dit et pour employer le langage même du bricoleur, parce que les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que "ça peut toujours servir". De tels éléments sont donc à demi particularisés : suffisamment pour que le bricoleur n'ait pas besoin de l'équipement et du savoir de tous les corps d'état ; mais pas assez pour que chaque élément soit astreint à un emploi précis et déterminé. Chaque élément représente un ensemble de relations, à la fois concrètes et virtuelles ; ce sont des opérateurs, mais utilisables en vue d'opérations quelconques au sein d'un type. »

Le thème :

- le bricoleur, autrement dit un certain rapport à l'outil, à l'outillage et à la finalité de la technique.
- Ici, il faut convertir la métaphore du bricolage. C'est un certain degré de technicité et de savoir qui n'est pas celui du spécialiste mais qui représente un véritable ensemble d'aptitudes.

Dans cet extrait de la *Pensée sauvage*, Lévi-Strauss met en évidence ce qui distingue la pratique du bricoleur de celle de l'ingénieur. Il analyse non seulement les aptitudes spécifiques du bricoleur, son mode opératoire.

Comment se manifeste l'ingéniosité technique ? Elle se caractérise d'abord par un rapport entre la conception, (le projet) et les matériaux disponibles pour ce projet en particulier les outils. Et c'est là que Lévi-Strauss distingue l'ingénieur et le bricoleur, dans ce rapport entre le projet (l'idée vectrice) et les moyens techniques de sa réalisation. Pour l'ingénieur, le projet est premier, il gouverne et détermine, il conditionne la suite.

Si la technologie désigne le savoir appliqué de l'ingénieur qui se sert de la science pour modifier le réel, l'habileté du bricoleur est d'une autre nature. Son mode opératoire se caractérise par la spécificité des instruments dont il se sert comme aussi de la manière dont il s'en fait usage. Ce ne sont pas des instruments pensés et produits en vue d'un projet défini au préalable, ce n'est pas le projet qui détermine le choix ou la « récupération » des choses, comme c'est le cas pour l'ingénieur. Le bricoleur est un récupérateur-né. Il finit toujours par trouver un usage aux objets hétéroclites. Il va donc les réutiliser en les adaptant aux nouveaux contextes : ce sont des instruments *demi-particularisés*, dit Lévi-Strauss.

Quelle est la valeur de cette activité de bricoleur ? Quel est son statut singulier ? La pauvreté relative des matériaux du bricoleur fait-elle de celui-ci un ingénieur raté ?

Pour caractériser le bricoleur deux éléments sont envisagés. Le premier concerne les modalités du savoir-faire, le second les outils utilisés.

Le bricoleur est un amateur, mais un amateur éclairé même s'il procède par tâtonnements et approximations empiriques. Son savoir-faire ne repose pas sur une science a priori, un savoir prédéterminé, ni surtout sur une conception préalable. L'ingénieur conçoit une maison puis il la réalise. La conception précède la réalisation. Le bricoleur fait dépendre son projet de ce dont il dispose.

Il dispose donc en réalité d'une liberté plus grande dans la puissance de réalisation, et ce malgré la pauvreté des techniques et des matériaux dont il dispose : « *Il est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées* », alors que le professionnalisme implique les corps d'état spécialisés, des normes contraignantes et du personnel hautement qualifié : maître d'œuvre et architecte. Celui-ci conçoit, celui-là coordonne et met en œuvre le projet.

Par ailleurs, la relation comme la nature des instruments utilisés diffèrent largement selon qu'on est dans la sphère du bricolage ou dans la sphère professionnelle. Les instruments de l'ingénieur sont construits sur mesure, selon son projet du moment, ils sont déterminés a priori, et pour cette raison parfaitement ajustés au projet et certainement performants : ils constituent un ensemble théoriquement infini.

Ceux du bricoleur, en revanche, ne sont pas construits, ils sont déjà là, en attente dans l'atelier ou l'entrepôt.

Le bricoleur se donne pour règle de faire avec ce qu'il trouve dans son stock : objets, matières, outils qui ont déjà servi, rebuts conservés au lieu d'être jetés. Les instruments du bricoleur sont déjà là, antérieurs au projet de construction ou de réparation, ce sont eux qui conditionnent le projet. Le bricoleur est un pragmatique, il a besoin du réel des choses pour concevoir. Il ne conçoit pas d'abord. Il conçoit en fonction de ce dont il dispose. Tout n'est pas possible à partir du stock donné, mais de la même manière tout n'est pas possible pour l'ingénieur. Lui aussi est tributaire de la résistance des matériaux, de leur flexibilité, de leur coût aussi. Mais matières et objets recyclés, même s'ils sont détournés et ouverts aux possibles, constituent des éléments « *précontraints* » qui limitent la liberté de manœuvre. Les éléments du bricoleur sont « *demi-particularisés* » dit Lévi-Strauss ; ils sont transposables, adaptables, dotés d'une polyvalence virtuelle et d'une flexibilité fonctionnelle sans pour autant permettre de tout faire. Il y a chez le bricoleur une capacité de « détournement » de ce pour quoi l'objet est fait.

On voit donc la différence entre les objets dont se sert le bricoleur et les instruments précis de l'ingénieur. Ils permettent au bricoleur d'épargner sur l'équipement, de faire beaucoup avec peu et rendent possibles son statut de « touche-à-tout », autrement dit sa polyvalence et son génie inventif. Il peut se passer de ces corps d'états coûteux et surtout soumis à des normes contraignantes. Car le bricoleur n'est pas comme l'ingénieur soumis à des normes collectives. C'est une relation individuée à la réalisation technique.

Il a certes moins de puissance de réalisation mais il a plus de liberté.

Le bricoleur conserve, recycle, imagine, invente en fonction de ce qu'il a. Le bricolage tient en cela de la technique, mais dans un rapport pragmatique qui n'enlève rien à l'inventivité technique. L'objet détourné acquiert de nouvelles fonctionnalités et il est pensé comme un opérateur. Le cube de chêne pourra devenir cale ou socle : il a un pouvoir d'opération : « ça marche » et ça marche autrement que comme c'est prévu.

Dans les deux cas, le rapport à la technique est éclatant mais il n'est pas de même nature.

Faut-il y voir un acte de résistance à la société de gaspillage (comme le prétend le corrigé du journal *le Monde*) ? Il convient de ne pas projeter sur l'ethnologue ce qu'il n'a pas mis. Le bricolage est une métaphore de l'ethnologue pour comprendre et appréhender le fonctionnement de la « pensée sauvage », qui est celle des sociétés traditionnelles. Il est la métaphore d'un fonctionnement « archaïque » et qui pourtant procède et participe de la rationalité technique. Mais il s'appuie sur une autre forme de rationalité, tout aussi respectable.